

Coopération Nord/Sud :  
un monde sans pauvreté  
en 2015,  
est-ce possible?

*Louis Favreau*

**Note sur l'auteur :**

**Louis Favreau** est sociologue et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est chercheur au Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) ainsi qu'au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

Conférence présentée lors du symposium *Abolissons la pauvreté — vers 2015*, portant sur les objectifs du millénaire pour le développement, organisé par le comité local étudiant de l'UQO de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), dans le cadre de la Semaine du développement international.

*Publication de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)  
de l'Université du Québec en Outaouais*

Université du Québec en Outaouais

**Série : Conférences, numéro 13**

**ISBN : 2-89251-274-3**

**Mars 2006**

## Table des matières

1. «Lutte contre la pauvreté» ou «combat pour le développement» ? .....	4
2. Les grands défis sociaux de la planète aujourd’hui .....	5
3. L’enjeu majeur : la reconstruction d’un État social dans les pays du Sud.....	8
4. De la décolonisation à aujourd’hui: itinéraire d’un débat sur le développement .....	12
4.1. Deux conceptions de base autour de la notion de développement.....	12
4.2. Le renouvellement de la notion de développement aujourd’hui. ....	15
5. Les ONG, la lutte contre la pauvreté et le développement .....	16
5.1 Les organisations économiques populaires au Sud et le développement. ....	18
6. La contribution des ONGD dans le développement des communautés locales et d’États sociaux .....	20
7. Les démarches partenariales autour d'enjeux de développement des communautés.....	23
8. La contribution québécoise : des initiatives québécoises de coopération Nord-Sud .....	25
9. Les initiatives locales des communautés s’internationalisent.....	26
Bibliographie.....	28



*Horizon 2015, un monde sans pauvreté, est-ce de l'ordre du possible ? Présentement des milliers de personnes, des centaines d'organisations (ONG, associations étudiantes, artistes...) se mobilisent autour des Objectifs du Millénaire adoptés en 2000 par les Nations Unies. Ces objectifs de réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, réduire la mortalité infantile, combattre le VIH/SIDA et le paludisme, assurer un environnement durable, l'accès à l'eau potable...(PNUD, 2003) sont-ils réalistes et réalisables ? Analyse et mise en perspective de cette initiative révélatrice de l'état actuel des choses à l'échelle internationale en matière de justice sociale, de développement et de démocratie.*

### **1. «Lutte contre la pauvreté» ou «combat pour le développement» ?**

Les objectifs du Millénaire constituent aux yeux de l'ONU un important levier international pour en arriver à des politiques publiques dites de «lutte contre la pauvreté» à l'échelle de la planète. De nombreuses ONG se sont engagées dans une collaboration avec ce programme des Nations Unies. Réaffirmés en 2002 à Monterrey (Mexique) puis au Sommet du G8 en Georgie (Etats-Unis) en 2004, chaque pays, donateur ou récepteur, est appelé à préciser sa contribution à la réalisation de ces objectifs. Le Canada participe de ce grand mouvement humanitaire. Le premier objectif de l'ONU, sur un horizon placé à la hauteur de l'année 2015, est d'en finir avec l'extrême pauvreté, notamment par la réduction substantielle du nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. Mais le combat principal doit-il être celui de la lutte contre la pauvreté ou celui du développement ?

Car depuis quinze ans (1990-2005), sur la scène internationale, on ne parle plus véritablement de développement mais de «lutte contre la pauvreté». Les médias sont de la partie en couvrant la nouvelle sur la famine en Somalie, les centaines de milliers d'enfants brésiliens abandonnés, les épidémies de SIDA en Afrique, le tsunami en Asie du Sud-Est, les bidonvilles à Rio (Brésil), à Calcutta (Inde) ou à Dakar (Sénégal)... Plusieurs artistes et grandes vedettes de la chanson sont aussi de cette mouvance humanitaire. Par ailleurs le contexte politique international dans lequel évolue cette lutte contre la pauvreté n'est pas neutre : il y a la guerre en Irak et en Afghanistan...le conflit entre Israël et la Palestine, le terrorisme international...Cela semble toutefois être sur un registre séparé du premier, celui de la sécurité.

Certes, des politiques qu'on disait de développement ont été pilotées depuis 25 ans par les institutions économiques internationales (FMI, Banque mondiale). Ces politiques ont un nom : Programme d'ajustement structurel (PAS). Mais cet ajustement structurel, a été très précisément porteur, au plan social, d'effets dévastateurs en laminant littéralement les infrastructures de base de nombreux pays en matière d'éducation, de santé, de services sociaux, d'habitat...d'où l'expression généralement reçue aujourd'hui d'«États en déroute» et d'«États fragiles»<sup>1</sup>. Période d'incertitudes : Que faire ? Comment le faire et avec qui ? Avec quelles ressources, obtenues comment et auprès de qui ?

En fait la politique des grandes institutions économiques internationales s'est déployée dans deux directions tout à fait différentes :

1. La première a été de faire du développement sélectif en misant sur les marchés émergents, les régions gagnantes, celles qui ont un potentiel de croissance rapide (la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud...), celles qui ont une classe moyenne en formation et donc une capacité de consommation de masse, le tout représentant de nouveaux marchés pour les investisseurs occidentaux.
2. La seconde a été d'entreprendre une lutte contre la pauvreté pour les régions considérées comme perdantes : si une minorité de pays dits autrefois du tiers-monde, surtout en Asie, s'en tirent à bon compte, par contre en Amérique latine et encore plus en Afrique, nombreux sont les pays où il faut bien faire quelque chose, c'est-à-dire contrer la pauvreté et surtout l'extrême pauvreté.

Et ces deux stratégies, non seulement diffèrent, mais évoluent séparément l'une de l'autre. De cette manière, elles répondent très mal aux défis actuels auxquels font face le Nord comme le Sud, défis qui sont indissociablement économiques, environnementaux et sociaux.

## **2. Les grands défis sociaux de la planète aujourd'hui**

En raccourci, le problème social numéro un à l'échelle de la planète peut aujourd'hui s'exprimer, de la façon suivante : il y a d'un côté 500 millions de riches et de l'autre, 5 milliards de pauvres. Cet immense problème s'est traduit pendant les deux dernières décennies de mondialisation néolibérale par une montée

---

<sup>1</sup> Voir à cet effet la politique de l'ACDI, *Énoncé de politique internationale du Canada* et son approche avec les trois D soit, dans l'ordre, Diplomatie, Défense et Développement international (Estelle Zheller, Devoir des 4 et 5 février 2006, cahier *Coopération internationale*, Page G 6)

de l'exclusion et de la précarité et une montée en force de l'économie informelle dans les pays du Sud (Lautier, 1994). Pour les mouvements sociaux et pour les porteurs de projets d'une coopération décentralisée, la question est alors de savoir si de nouvelles formes de développement solidaire sont possibles dans le contexte où l'un des enjeux majeurs est celui d'une véritable **mutation du travail** (affaiblissement du travail salarié et progression considérable du chômage de masse) **et de la protection sociale** (affaiblissement de l'État-providence là où il y en avait un) ?

Toujours en raccourci, on peut affirmer qu'un second problème a vu le jour de façon beaucoup plus explicite : la planète est jugée littéralement en état de survie, écologiquement parlant. Ce qui amène de nombreux mouvements et de grandes organisations internationales (ONGD, grandes conférences internationales de l'ONU...) à remettre en question de façon radicale notre mode de production et de consommation. La question qui se pose alors à tous : comment peut-on contribuer à faire face efficacement à cet autre enjeu majeur de notre planète, celui de la **maîtrise de l'environnement**.

Finalement, dans la dernière décennie, un troisième enjeu est devenu plus visible sur la scène publique internationale : la mondialisation néolibérale a favorisé un tel débridement de la finance que les séquelles au Sud n'ont fait que s'amplifier : krash boursier au Mexique en 1994, dans les pays de l'Est en 1997, au Brésil en 1998 et en Asie à l'aube de ce millénaire qui venait de faire émerger les «Objectifs du millénaire pour le développement. Un pacte entre les Pays pour vaincre la pauvreté» (PNUD, 2003). Bref, un troisième défi majeur doit être relevé, celui de la **maîtrise de l'économie mondialisée**.

De grandes évolutions marquent donc les sociétés contemporaines. La mondialisation néolibérale de l'économie génère de nouvelles formes d'exclusion au Nord comme au Sud et rétrécit les marges de manœuvre des États.

À partir de cette lecture des grandes tendances actuelles, on constate aussi que la pauvreté a progressé dans plusieurs régions du globe mais surtout que, **derrière cette pauvreté, il y a des inégalités**. Deux exemples suffiront à le démontrer, celui du Mali en Afrique de l'Ouest et celui de l'Inde en Asie.

Dans le premier cas, on sait que deux millions de Maliens gagnent leur vie dans la filière du coton. Or, le marché international est sous l'emprise du coton américain et européen. Le Mali n'obtient que peu pour son coton. Il n'arrive pas à bien s'écouler sur le marché. Ce pays est donc constamment placé en situation de dépendance (fluctuation des prix...). Une grande partie de sa main-d'œuvre est ainsi mise en situation de précarité. Bref, pauvreté comme horizon dans une jeune démocratie dont la volonté de développement

et de démocratisation de ses institutions depuis 15 ans est particulièrement manifeste. Cause principale de la pauvreté dans ce cas-ci : les structures du commerce international en matière de coton. Si on ne touche pas aux règles du jeu du commerce international, on n'arrivera pas à vaincre la pauvreté dans ce pays.

Dans le second cas, en Inde, les «intouchables» représentent 25 % de la population de ce pays d'un milliard d'habitants. Deux cent cinquante (250) millions d'«intouchables» forment les «basses classes» d'une société qui en dépit de sa démocratie (la plus vieille des pays du Sud, 1947) n'a pas encore réussi à éliminer son système de castes, lequel interdit à ces «intouchables» l'accès à nombre d'emplois et de services de base<sup>2</sup>. Bref, dans ce cas, derrière la pauvreté, il y a des inégalités structurelles par la discrimination d'un système de castes. Si on ne touche pas au système de castes, encore là, on n'arrivera pas à vaincre la pauvreté.

Dans un tel contexte, les Objectifs du Millénaire sont-ils à la hauteur ? Tout comme l'économiste Servet (Servet, 2005), nous considérons ces objectifs comme étant minimalistes (l'extrême pauvreté et les problèmes endémiques), les budgets extrêmement limités si on les compare avec ceux consacrés à la défense, d'autant que cela dissimule la baisse chronique de l'aide publique au développement de la part des pays de l'OCDE (exception faite des pays scandinaves, du Luxembourg et des Pays-Bas) laquelle est passée de 0.51% du revenu national en 1960 à 0.22% en 2000 alors qu'il avait été établi 30 ans plus tôt à 0.7% du revenu national. L'objectif est aussi idéaliste dans ce qu'il fait miroiter des objectifs sociaux concrets apparemment réalisables mais sans tenir compte des obstacles structurels sur leur chemin : les politiques néolibérales dont le credo nous renvoie aux vertus du marché ; les discriminations sociales dans nombre de sociétés ; la faiblesse des infrastructures de base pouvant assurer une véritable lutte contre la pauvreté (des écoles, des routes, des services sociaux et de santé...) sans compter les cadres institutionnels et politiques nécessaires (un minimum de démocratie sociale et politique).

La plupart des sociétés sont entrées, depuis une ou deux décennies, dans une phase de mutation. Cela n'est pas resté sans réponse : les mouvements sociaux en leur sein ont généré **de nouvelles formes d'action collective**, comme lors de toutes les grandes périodes de transformation des sociétés et de leur économie. Nos travaux de recherche en réseau international ont permis de révéler une vitalité nouvelle de communautés locales tant au Nord qu'au Sud (Fall, Favreau et Larose, 2004 ; Favreau et

---

<sup>2</sup> Dans le même ordre d'idées, n'a-t-on pas vu aux États-Unis la minorité noire développer, dans les années 60, un mouvement de droits civils (avec à sa tête Martin Luther King). Cette minorité était non seulement discriminée à l'emploi, dans les transports en commun, dans les collèges et les universités, etc. mais on ne lui a accordé le droit de vote qu'en 1964.

Fréchette, 2002 ; Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999)<sup>3</sup>. Car, si d'un côté, les grandes tendances de la période ont trait à la progression de la pauvreté et des inégalités, à l'environnement menacé de la planète et à la faiblesse des régulations pour contrer la logique dominante de maximisation du profit de l'économie de marché, de l'autre on assiste à l'émergence de **contre-tendances**. Ces contre-tendances s'affirment par de nouvelles gouvernances locales, de nouvelles propositions politiques pour reprendre le contrôle de cette finance volatile au plan international (comme la taxe Tobin), de nouvelles formes d'échange comme le commerce équitable...

Pendant les deux dernières décennies, les choses ont donc passablement bougé du côté de **l'action collective** de mouvements sociaux dans les pays du Nord où elle a connu un certain renouveau pendant que dans les pays du Sud, on assistait à la résurgence de sociétés civiles (Fall et Diouf, 2000). Partout dans le monde, des initiatives de toutes sortes (notamment coopératives et syndicales) ont pris forme créant ainsi un **espace inédit d'innovation libéré par la crise**. Les mouvements sociaux sont, à plusieurs titres, engagés implicitement ou explicitement dans les réponses aux problèmes soulevés par cette dynamique planétaire. Le Forum social mondial en témoigne largement depuis la tenue de sa première rencontre à Porto Alegre en 2001. Enjeu central de cette action collective : le renouvellement de l'État social au Nord et sa reconstruction au Sud. Car c'est par cet État social que se canalise la création locale de la richesse pour favoriser le développement d'un pays. C'est par cet État social que s'organise la redistribution de cette même richesse au bénéfice du plus grand nombre à l'aide d'une fiscalité appropriée (prélèvements obligatoires ou taxes).

### **3. L'enjeu majeur : la reconstruction d'un État social dans les pays du Sud**

En fait, trois questions sous-entendent tout ce débat sur la «lutte contre la pauvreté»: la première question a trait à la pauvreté : de quoi s'agit-il ? De quoi parle-t-on au juste ? Quelle était-elle hier et quelle est-elle aujourd'hui ?<sup>4</sup> La seconde question également récurrente : que faire ? Secourir les miséreux ou supprimer la misère ?<sup>5</sup> La troisième question est celle des générations actuelles : nous voulons changer le

---

<sup>3</sup> Voir le site en développement international de la CRDC à la rubrique «Création de richesse en contexte de précarité» : [www.uqo.ca/ries2001](http://www.uqo.ca/ries2001)

<sup>4</sup> Nous ne voulons pas nous étendre trop sur cette question. Plusieurs travaux ont mis en évidence l'importance de sa liaison au monde du travail (Castel, 1995) et à la suite de Castel le Bureau international du travail (ILO, 1998). L'absence de travail conduit à l'exclusion. Mais il y a plus, la pauvreté n'a pas le même sens partout : vision en termes de consommation dans les sociétés du Nord, vision en termes de capacité à mobiliser les réseaux de sa communauté en Afrique... Bref, la pauvreté conçue comme une absence de revenu est une conception réductrice. Liens sociaux et travail sont les matrices de la sortie de la pauvreté.

<sup>5</sup> C'est dans ces termes que l'on en parlait déjà au 19<sup>e</sup> siècle dans les débats sociopolitiques (Castel, 1995) ou dans le roman social (Victor Hugo).



monde...de dire les nouvelles générations mobilisées autour des Objectifs du millénaire pour le développement, «un geste à la fois» d'ajouter l'ONG Équiterre (Nez, 2005 : 4). Mais quel geste est le plus structurant pour en finir avec la pauvreté ?

**Notre première proposition**, dans le cadre de ce cahier issu d'une conférence d'ouverture faite à l'Université du Québec en Outaouais (UQO)<sup>6</sup> en février 2006, est à l'effet que **la grande oubliée** de cette «lutte contre la pauvreté» **est la lutte contre les inégalités. Notre seconde proposition** est à l'effet que cette lutte contre les inégalités, source de cette pauvreté, prend appui dans la création de la richesse dans les pays du Sud et la manière dont on repense sa distribution. La pierre d'achoppement de cette lutte contre la pauvreté réside alors pour chaque pays **dans la construction, le renouvellement ou la reconstruction d'un État social**, perspective qui échappe presque totalement aux grandes institutions économiques internationales portées par le credo néolibéral (Favreau et Fall, 2005).

Le credo des officines des grandes institutions économiques internationales doute en effet fortement de la capacité de l'État à jouer un rôle majeur. Pourtant le social n'est pas réductible à la philanthropie, ni à l'aide au développement, encore moins à des mesures palliatives issues de politiques libérales. Le social réfère plutôt à une vision centrée sur le bien commun, l'équité dans l'accès aux services, le respect des droits des acteurs sociaux à avoir des chances égales d'exercice du pouvoir, la participation citoyenne à déterminer des choix de vie et des choix de devenir de leur société. **Le bien commun, la satisfaction des droits humains, l'équité des choix de vie, l'exercice des libertés sont autant de facteurs qui impliquent l'État, en tant que puissance publique assurant la socialisation des ressources ainsi que leur redistribution.** L'État est en lui-même un bien public du fait de sa fonction stratégique de régulation et donc d'acteur collectif central dans l'impulsion des politiques publiques.

La question n'est pas celle du plus ou moins d'État mais plutôt celle de la qualité démocratique de l'action de l'État et de la capacité de **cohabitation active des institutions publiques** avec leurs **partenaires** (communautés locales, régions, mouvements sociaux) dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux services collectifs pour les populations. En d'autres termes, cette qualité dépend pour une bonne part de la capacité des pouvoirs publics à se laisser interpeller par des initiatives issues des communautés et des régions et à accepter de décentraliser, de co-produire des services collectifs et de co-habiter dans le cadre de nouvelles institutions de gestion démocratique.

---

<sup>6</sup> *Un monde sans pauvreté – Horizons 2015*. Colloque organisé dans le cadre de la semaine du développement international par des étudiants ayant formé un Comité local de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC).

À cet effet, depuis plus de deux décennies, bien que limitées dans leur impact, des initiatives innovatrices ont émergé et des politiques publiques inspirées de ces dernières ont pris forme dans certains pays ou certaines régions. En plus des initiatives propres à certaines régions ou communautés locales comme il est permis d'en voir ici ou là (la commune de Saint-Louis au Sénégal, les communautés villageoises au Mali, Porto Alegre au Brésil, le parc industriel de Villa el Salvador au Pérou...)<sup>7</sup>, le Québec en Amérique du Nord, le Mali en Afrique de l'Ouest<sup>8</sup> ou le Brésil de Lula -peut-être même le Venezuela de Chavez selon certains- peuvent aussi être vus comme des laboratoires originaux de recherche de nouvelles voies, grâce à quelques innovations institutionnelles témoignant de la possibilité de nouvelles passerelles entre la société civile, l'État et le marché.

L'essor de ces pratiques dans un contexte de reconfiguration d'un État en crise ne constitue sans doute pas un tout homogène et ne peut être interprété de la même façon par tous. Il n'en demeure pas moins que les mouvements sociaux dans plusieurs domaines et dans un certain nombre de pays ont été capables au fil des ans d'obtenir une certaine reconnaissance sociale et politique pour ces initiatives, leur permettant d'occuper une place dans certains lieux décisionnels, d'avoir un financement récurrent, d'avoir un rôle proactif dans certaines politiques publiques, etc.

Dans cette perspective, il faut aussi au plan national, une **économie plurielle** qui fasse la promotion d'autres modes de production que celui de l'entreprise capitaliste (Demoustier, 2001), une **économie régulée** qui soumet les entreprises à des normes et un **État** qui opère un retour à l'impôt progressif et au **développement de services collectifs** (Généreux, 1999) pour favoriser l'égalité entre les groupes sociaux et entre les régions<sup>9</sup>.

Certes, nombre de mouvements sociaux nationaux et le mouvement altermondialiste à sa suite tiennent sur le capitalisme, un discours au singulier. Est-ce exact? Nous considérons plutôt qu'il n'y a pas un capitalisme unique mais des capitalismes comme l'affirme d'entrée de jeu le politologue Généreux (1999). Le politologue canadien Hall et son collègue Soskice le confirment en démontrant dans leur dernier ouvrage, qu'il existe bel et bien une variété de capitalismes (Hall et Soskice, 2001). Leur ouvrage

---

<sup>7</sup> Voir à cet effet la thèse de S. Ndiaye (2006) sur la commune de Saint-Louis au Sénégal, les travaux de Sanogo (2004) sur les regroupements villageois au Mali et de Favreau et Fréchette (1999) sur l'organisation d'un bidonville de 350,000 habitants au Pérou.

<sup>8</sup> La naissance d'une troisième république en 1992 avec un gouvernement démocratiquement élu et un projet majeur de décentralisation des pouvoirs au niveau local et régional (Sanogo dans Fall, Favreau et Larose, 2004).

<sup>9</sup> Pour en savoir plus sur ce sujet, voir Favreau et Fall (2005), «L'État social dans une perspective Nord-Sud : essai d'analyse politique». Texte d'introduction d'un colloque international du réseau Création de richesse en contexte de précarité qui s'est tenu à Dakar au Sénégal les 17 et 18 novembre 2005.

distingue en effet les «économies de marché libérales» où les relations de marché concurrentielles prévalent et les «économies de marché coordonnées» où l'accent est mis sur les institutions publiques de régulation.

Ces «économies de marché coordonnées» sont celles auxquelles nous faisons référence lorsqu'il s'agit du déploiement de l'État social dans son sens le plus fort : intervention plus marquée de l'État dans l'organisation de la société, présence active de la société civile (syndicats, entreprises collectives, mouvement associatif, mouvement des femmes...), extension continue du champ des politiques publiques (environnement...)... Bref, c'est l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, le Danemark par rapport aux États-Unis, à la Grande-Bretagne, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande par exemple. Autrement dit, dans les rapports de force entre le monde capitaliste et les mouvements sociaux (et au premier chef le mouvement ouvrier), on en est arrivé, par des luttes sociales, à «civiliser le capital» en quelque sorte mais à des degrés fort divers<sup>10</sup>. D'où par exemple que dans une société donnée, l'État peut peser pour 50% du PIB ou pour 30%. Différence majeure puisque la logique du non-marchand et de l'intérêt collectif risque d'occuper une place beaucoup plus importante dans un cas que dans l'autre.

La pression des mouvements sociaux organisés a fait historiquement ses preuves : le volume de l'État ne pesait que pour 10% du PIB au début du 20<sup>e</sup> siècle, pour 30% au début des années 50 et pour plus ou moins 50% dans un certain nombre de pays (ceux à économie de marché coordonnée) aujourd'hui. Elle a fait notamment ses preuves dans les pays scandinaves où les dépenses courantes des administrations publiques comptent pour 55,3% contre 32,7% pour les États-Unis. **La différence est énorme : autrement dit, le rôle de l'État –et donc une certaine prise en compte de l'intérêt collectif- joue pour plus de la moitié du PIB dans un cas et pour moins d'un tiers dans l'autre.** Ce qui laisse notamment sur la brèche, dans le cas américain, plus de 40 millions de ses citoyens fragilisés dans leur patrimoine familial par l'absence de service public universel en matière de santé et de services sociaux. Ce n'est pas un hasard : aux États-Unis, l'entreprise privée est reine, le service public y est minimal, le syndicalisme y est généralement faible, le mouvement associatif en partie sous tutelle des Églises de droite<sup>11</sup> et les entreprises collectives relativement marginales.

---

<sup>10</sup> À noter ici que «civiliser le capital» n'est pas là un objectif à atteindre en soi mais le résultat d'une action collective, toujours inscrite, par définition, dans un rapport de force.

<sup>11</sup> Voir à ce propos S.Fath (2004), *Le protestantisme évangélique, un christianisme de conversion*. Éditions Brépols, Paris. Voir aussi l'enquête du Nouvel Observateur (26 février 2004, p. 6 à 17) : «Évangéliques, les croisés de l'Apocalypse». Les «Born Again Christians», marginaux il y a 50 ans, sont aujourd'hui 70 millions aux États-Unis seulement. La base sociale des républicains américains est en grande partie là, le président Bush étant un de ces «évangéliques» néoprotestants.

Une grande partie de l'économie monétaire de nos sociétés échappe donc à la stricte logique marchande (près de la moitié dans le cas du Québec). En dépit du discours néolibéral, la part des impôts, c'est-à-dire le non-marchand, progressent partout dans les pays de l'OCDE. Ces prélèvements obligatoires ont passé en moyenne de 31% à 37,3% du PIB entre 1975 et 2000 (Duval, 2004 : 22)<sup>12</sup>. Certes l'État se désengage mais il le fait surtout au plan économique (privatisation d'entreprises publiques par exemple). Au plan social, il n'a de cesse d'élargir ces champs d'intervention. En fait l'émergence d'États sociaux au Nord est intimement liée à leur développement économique. Voyons de plus près ce que cette dernière notion offre dans la perspective de favoriser plus de justice sociale et de démocratie sur la planète.

#### **4. De la décolonisation à aujourd'hui: itinéraire d'un débat sur le développement**

La notion de développement ne date pas d'hier : cela fait plus de 40 ans qu'elle fait l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, opposées même. **Aujourd'hui, après l'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud, après l'échec du communisme et son effondrement et après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle «développementiste», que reste-il ?** Le concept de développement a été mis à mal, ramené même par les grandes institutions économiques internationales à une simple lutte contre la pauvreté, voire l'extrême pauvreté. Pour d'autres, ce concept est même devenu une simple croyance occidentale, qui plus est, dépassé (Rist, 1996). Face à ce relativisme économique d'un côté ou culturel de l'autre, les deux poussés à leur limite, il convient de fournir un certain éclairage historique sur la notion et sur sa pertinence encore aujourd'hui.

En 45 ans d'histoire liée au développement des pays du Sud (1960-2005), nous sommes passés de la décolonisation, et des espoirs qu'elle suscitait alors, à une mondialisation néolibérale. Ce début de basculement du monde, pour reprendre l'expression de Michel Beaud (2000), **n'a-t-il provoqué que du désenchantement ?** À cet effet, il apparaît utile de reconstituer l'itinéraire de ces 45 ans autour de la notion de développement.

##### **4.1. Deux conceptions de base autour de la notion de développement**

Dans les ONGD et dans le monde des animateurs de la coopération internationale «alternative», deux thèses ont fait leurs marques dans les années 1960-1970 :

---

<sup>12</sup> Malheureusement, dans les pays du Sud, on ne peut en dire autant car celui-ci régresse dans la même période, pour les pays à moyens et bas revenus, de 20,1% à 18,9% (Duval, 2004).

- 1) l'analyse libérale du sous-développement considéré comme retard, analyse associée notamment aux travaux de l'américain Walt W. Rostow (1970). Cette analyse a servi de repoussoir pour les uns, soit les ONGD et certaines agences liées à l'Organisation des Nations unies, mais de référence pour les autres, soit la coopération étatique bilatérale ou multilatérale, notamment celle des États-Unis.
- 2) l'analyse marxiste du sous-développement considéré comme blocage. Cette analyse a servi de référence aux ONGD «tiers-mondistes» et aux dirigeants de plusieurs pays du Sud attirés par le modèle des pays de l'Est et de la Chine et aux dirigeants de certaines organisations internationales.

Contrairement à l'opinion souvent répandue, les théories du développement ne circulent pas uniquement ni même surtout dans les milieux académiques. Au contraire, pendant ces deux décennies, elles seront très présentes dans toutes les sphères des organisations internationales : agences de l'ONU, organisations internationales à vocation sociale tels l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO et le PNUD et les organisations économiques internationales tels que le FMI, la Banque mondiale et le GATT (devenu l'OMC).

Dans le premier cas, dans l'analyse libérale, le développement se définit à partir de **trois moteurs soit l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie de marché**, trois moteurs qui sont prétendus être à l'origine du développement des sociétés du Nord à partir du XIXe siècle (1830-1975).

Mais ce modèle a vite été mis à mal. En premier lieu, il n'a pas fonctionné dans la plupart des pays du Sud. En Amérique latine par exemple, les lignes de force du développement ont plutôt été une **urbanisation sans industrialisation** (Bairoch, 1997), des classes politiques mettant l'État au service de leurs intérêts immédiats (les propriétaires terriens bloquant toutes les tentatives de réforme agraire), quelques pôles de croissance bien ciblés par des investisseurs du Nord favorisant plutôt un mal-développement et un endettement énorme. Bref, on paie la dette ou les intérêts de la dette et on fait du développement...dans les marges de ces sociétés.

En deuxième lieu, là où un certain développement s'est effectivement opéré (les nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie du Sud-Est notamment), il a été largement démontré que ces pays ont réussi grâce à la forte capacité d'intervention de leur État et des choix appropriés d'insertion dans l'économie mondiale de ces mêmes États en partenariat avec les entrepreneurs privés locaux. Ce qui contredit la théorie avancée à l'effet de miser principalement sur le marché et subsidiairement sur l'État. L'industrialisation a ainsi décollé grâce à l'État au Brésil (des années 30 aux années 50), en Algérie (des années 60 et 70), en Corée du Sud (des années 60 aux années 80).

Dans l'analyse marxiste du développement, les pays du Sud sont dans une situation de blocage issu de l'intervention des pays du Nord dans le Sud au temps de la colonisation et, par la suite, par une présence technologique et économique déterminante dont les entreprises multinationales ont été et sont les fers de lance. L'échange devient inégal entre les nations du Nord et les nations du Sud.

Le problème de cette seconde analyse, c'est que le «bloc socialiste» des pays de l'Est, sur lequel plusieurs pays du Sud misaient, a implosé. Simultanément le Sud n'a plus guère eu de possibilité de constituer une grande région de la planète pouvant participer d'un même combat universel contre la pauvreté et pour le développement parce qu'il a lui-même éclaté. D'autre part, cette analyse n'offrait guère de possibilités d'agir sinon en considérant que seule la révolution changerait le cours des choses. Séduisante perspective pour certains mouvements mais qui fut de courte durée. Le débat s'est assez rapidement engagé dans une autre direction à partir des années 80-90, car les grands projets des uns et des autres ont échoué : les méga-projets du Nord capitaliste dans le Sud créant dépendance, inégalités fortes et endettement des pays concernés et les méga-perspectives du «bloc socialiste» ne disposant pas les moyens de leurs ambitions. Point culminant du désenchantement : **l'abandon à toute fin pratique du thème du développement dans les années 90**, simultanément à l'effondrement du bloc socialiste. La seule perspective qui s'est alors pointée à l'horizon : la montée des droits de l'Homme et plus largement **la montée de l'humanitaire** devenu la quasi-exclusive finalité légitime dans les rapports entre nations par ces temps d'incertitudes.

Bref, le retard du Sud et le mimétisme occidental de la perspective libérale d'un côté, le blocage des pays du Sud par le Nord et le développement endogène de la perspective marxiste de l'autre, constitueront pendant deux décennies au moins (1960-1980) les deux référentiels de base des débats et des politiques internationales en matière de développement.

Sur le registre des politiques de développement à favoriser, la situation d'aujourd'hui ne donne raison ni à l'un ni à l'autre. Mais, en termes de diagnostic de situation, les «dépendantistes» se sont vus confirmés en bonne partie par des économistes hétérodoxes tels Perroux, Myrdal et Hirschman, lesquels feront les constats suivants à la fin de ces décennies :

- 1) les paysans continuent d'être surexploités par une bourgeoisie agro-exportatrice (grands propriétaires terriens), laquelle, au plan politique, soutient pendant toutes les années 70 et une partie des années 80 les dictatures militaires pour empêcher toute réforme agraire. C'est le tout à l'exportation.

- 2) là où il y a développement, c'est un mal-développement car il n'encourage, dans la plupart des cas, que la mono-industrialisation.
- 3) on assiste à l'endettement progressif des États : les investissements de l'industrialisation nationale ne réussissent pas à générer des surplus suffisants pour payer la dette qui en découle de même que les coûts des armements en provenance de pays du Nord.
- 4) on assiste à des migrations massives vers les villes car les paysans vivent dans un noyau d'étranglement : la surexploitation au plan économique les confine à la pauvreté et la répression exercée à leur égard par les dictatures en place affaiblit considérablement leurs capacités de mobilisation sociale.

#### **4.2. Le renouvellement de la notion de développement aujourd'hui.**

Heureusement que, dans les débats sur le développement, tous ne s'étaient pas laissés enfermer dans les pesantes théories du développement illustrées précédemment. Du côté des économistes, des François Perroux (Perroux, 1961 et 1981), des Louis-Joseph Lebreton (Lebreton, 1961), des Hirschmann et Myrdal s'interrogeaient, partant des expériences les plus significatives du Sud, sur un développement économique qui soit humain. D'où l'introduction capitale dans le débat de la distinction entre **croissance**, augmentation continue de la production, et **développement** qui est l'organisation des produits, revenus et dépenses en fonction de l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population d'un pays (emploi, habitat, éducation, santé...).

Lebreton, fondateur d'*Économie et Humanisme* en France, Perroux et quelques autres se feront les promoteurs d'un **développement solidaire**, au moment où les deux blocs en présence (capitaliste et socialiste) assimilent couramment développement des sociétés et croissance économique à travers l'indice de repérage classiquement reconnu pendant des décennies comme indice déterminant, l'indice du PNB par habitant.

Dans les années 1990, ce sont des économistes du Sud qui prendront la relève pour introduire l'indice de développement humain qui, année après année depuis dix ans (1990-2000), alimente la base de calcul du *Rapport sur le développement humain* que publie le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). L'indice de développement humain est un indice composite dont les trois principaux éléments sont l'espérance de vie à la naissance (de 25 à 85 ans), le niveau d'instruction (taux

d'alphabétisation et taux de scolarisation) et le niveau de revenu. Sans être complet, le croisement de ces trois facteurs de base, en faisant valoir tout à la fois des indicateurs économiques et des indicateurs sociaux, introduit une véritable petite révolution : les organisations internationales (ONG et agences de l'ONU) peuvent désormais compter sur des référents qui n'assimilent plus croissance et développement. Cet indicateur clé introduit donc aujourd'hui à la **multidimensionnalité** du développement, ouvrant ainsi la porte à une approche autre qu'en termes de besoins dits de base, pour se diriger vers d'autres repères de développement qui ne sont plus strictement économiques tels l'éducation, l'accès à l'eau, un environnement non pollué, le capital social, etc.

Le **développement** est donc aujourd'hui plutôt conçu comme un processus de mobilisation économique, sociale et culturelle de toutes les potentialités d'un pays (ou d'une région, ou d'une communauté locale) autour d'un certain nombre d'objectifs d'amélioration des conditions de vie des populations. Et comme toute mobilisation, il y a des avancées et des reculs, des points forts et des faiblesses, des conflits et des coopérations insoupçonnées.

Plutôt que de jeter la notion de développement aux orties, aujourd'hui plusieurs travaux sur la question avancent plutôt l'idée d'une **pluralité des modèles de développement** à travers le monde et d'une **pluridimensionnalité** du développement, développement qui n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental. Le concept de développement est non seulement jugé encore utile mais peut encore être considéré comme un concept clé par des chercheurs du Sud comme du Nord (Bartoli, 1999 ; Lipietz, 1989 ; Sachs, 1997). Face à la mondialisation néolibérale, ces auteurs ramènent sur l'avant-scène la nécessité de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie et donc l'importance de s'attaquer à l'exclusion sociale, à l'emploi pour tous, aux nouvelles formes de régulation sociopolitique à créer... On **peut synthétiser la pensée actuelle sur le développement** de la façon suivante : 1) le social doit être au poste de commande ; 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement non une fin ; 3) l'environnement doit constituer une conditionnalité nouvelle dans les choix économiques qui s'opèrent ; 4) la poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'imposent, notamment l'emploi, la construction d'institutions démocratiques et le partage de la richesse.

## **5. Les ONG, la lutte contre la pauvreté et le développement**

Plusieurs ONG participent de cette conception pluridimensionnelle du développement. C'est le cas, par exemple, de *Développement et Paix* (Favreau et van Kemenade, 2000), qui, dans sa planification annuelle, dégage cinq grands critères pour appuyer des projets dans le Sud : des groupes qui font la



promotion de la démocratie ; des projets qui appuient des organisations populaires ; des projets qui favorisent la promotion collective des femmes ; des projets capables de susciter des alternatives économiques ; des projets qui mettent en œuvre une gestion populaire de l'environnement.

Avec le recul, on peut conclure aujourd'hui avec plus de netteté : 1) que les théories libérales ont raisonné et agi comme si l'économie du développement, avec ses investissements, ses infrastructures et ses circuits financiers avait commencé au XIXe siècle en Europe occidentale sans besoin de l'État et de la participation des populations ; 2) que les théories marxistes avaient raisonné et agi comme si l'intervention de l'État pouvait faire l'économie du local et du marché.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est **le premier développement** qui a été ignoré voire considéré comme un obstacle au développement, le premier développement qui consiste en des systèmes locaux d'échange, bref l'économie de rez-de-chaussée (Braudel, 1985) : les marchés urbains élémentaires et les petites boutiques d'artisans, sorte de “plancher de la vie économique”, lesquels forment les **indispensables ressorts** sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible. De nombreuses initiatives de développement local au Sud comme au Nord travaillent au renforcement de ces ressorts, faisant ainsi la preuve qu'il est possible, à partir de stratégies misant sur **l'économie populaire** réellement existante, d'amorcer ce premier développement. En clair, au Sud, sur le registre scientifique, il faut porter attention à ce **premier développement** (trop longtemps sous-estimé) et, sur le registre politique, affirmer **le droit** à ce premier développement (trop longtemps oublié).

#### **AGRISUD, une ONG française en Afrique et en Asie qui lutte contre la pauvreté en soutenant la TPE**

AGRISUD est une ONG française un peu particulière. Pour cette ONG et son fondateur (Baratier, 2005), c'est le tissu économique de base avec son artisanat, ses petites exploitations agricoles et ses très petites entreprises qui font la différence. Ils sont à la base du développement des sociétés du Sud. Dans la majorité des théories du développement, anciennes et nouvelles, dit-il, «on persiste à oublier l'essentiel, la constitution, avec des moyens et des services spécifiques, du tissu économique de base. C'est en constatant qu'en France il y a une PME pour 400 habitants et qu'au Congo, suite à une visite de coopération, il n'en existe qu'une seule pour 4000 habitants soit 10 fois moins, que le fondateur a cette intuition qui devient projet. Il décide de se consacrer à ce travail de fourmi. Résultat, après 10 ans seulement, 12,000 micro-entreprises et plus de 50,000 emplois créés par le soutien d'AGRISUD.

Récit et réflexion sur cette aventure de lutte contre la pauvreté dans Baratier, J. (2005), *L'entreprise contre la pauvreté*, Éd. Autrement, Paris.

Le site Internet d'AGRISUD : <http://www.agrisud.org>

## 5.1 Les organisations économiques populaires au Sud et le développement.

Mais par où passe le premier développement ? Par des organisations économiques populaires liées à des mouvements sociaux locaux (Develtere, 1998). Ces organisations revêtent des formes diverses, mais la logique à l'œuvre est commune à toutes ces formes : quel que soit le continent, quelle que soit la culture, quelle que soit la dénomination adoptée, l'économie populaire est une mobilisation sociale locale en tant que réponse à des besoins sociaux (par rapport au rendement d'un capital), en tant que production d'un bien ou d'un service mettant activement à contribution des populations locales (ou des segments de ces populations) et une construction de nouvelles régulations sociales (gouvernances locales) .

L'une des principales caractéristiques des organisations économiques populaires dans les pays du Sud est précisément leur grande diversité. Elles voient le jour dans tous les secteurs, aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, sous des formes très variables car souvent, elles sont directement issues de pratiques traditionnelles. Elles se situent aussi bien dans le secteur dit formel que dans le secteur dit informel. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent avoir un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative mais très souvent elles n'en ont pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent le facteur travail (plutôt que le facteur capital) et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre les parties prenantes.

Illustrons par quelques exemples ce que sont ces **chantiers** de l'économie populaire :

- 1) la création ou le maintien d'emplois : *talleres de producción* en Amérique latine, groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest.
- 2) le développement agro-alimentaire : groupements villageois en Afrique de l'Ouest, coopératives de producteurs, syndicats multi-activités de paysans en Afrique.
- 3) la commercialisation des produits et intrants agricoles : greniers villageois et banques de céréales en Afrique, systèmes collectifs de mise en marché.
- 4) la commercialisation communautaire de l'artisanat : associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique andine.
- 5) l'épargne et le crédit solidaire : tontines en Afrique et en Asie, coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises d'épargne-crédit en Afrique francophone, *credit unions* dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en

Amérique latine.

- 6) les services collectifs de santé : cases de santé et mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine.
- 7) la protection collective de l'environnement : associations de reboisement et entreprises sociales de récupération et recyclage.
- 8) l'habitat collectif : des associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine et des associations de quartiers en Afrique.
- 9) la sécurité alimentaire : cuisines collectives et jardins communautaires en Amérique latine...

### **Développement international Desjardins: le soutien au développement de réseaux d'épargne et de crédit dans le Sud**

Développement international Desjardins (DID) est présent dans 33 pays, a près de 300 employés dont une centaine au Québec, 35 Québécois en poste dans ces pays et 175 employés locaux<sup>13</sup>. L'enjeu majeur pour Desjardins International concerne la coopération financière. DID mise sur la coopération internationale décentralisée dans son domaine :

- 1) Avec des caisses villageoises au Mali, le réseau Nyèsigiso, un réseau de 46 caisses villageoises, des coopératives d'épargne et de crédit rejoignant près de 70 000 membres, favorise le développement de la petite entreprise, particulièrement en direction des femmes (petit commerce).
- 2) Au Vietnam, la micro-finance devient accessible aux populations locales par le biais d'un réseau, le People Credit Fund, réseau de 971 coopératives rejoignant plus de 700 000 membres.
- 3) En Uruguay, le réseau COFAC (Cooperativa financiera de ahorro y crédito) rejoint près de 200 000 membres dans 35 coopératives.

Ce sont là des initiatives récentes nées à la fin des années 90 dans lesquelles DID s'est investi avec son expertise coopérative dans le domaine de l'épargne et du crédit.

Pour en savoir plus, le site Internet de DID : <http://www.did.qc.ca>

Contrairement aux coopératives étatiques développées dans les années 1950, 60 et 70, ces organisations sont généralement **des initiatives de la société civile** qui au départ sont de petite taille. Elles sont souvent relativement homogènes, du point de vue de la situation socio-économique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne, de contrôle, s'adaptent bien aux réalités locales et à une insertion dans la communauté locale (village ou quartier), ce qui confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité (Duperré, 2006 ; Fall, Favreau et Larose, 2005).

<sup>13</sup> Journal Le Devoir, 29 et 30 janvier 2000.

Que retenir de ces expériences que nous coiffons de la notion de **premier développement** ? D'abord qu'elles sont relativement nombreuses mais insuffisamment inventoriées. Ensuite qu'elles sont très peu analysées et donc sous-estimées. Les sociétés industrielles nées en Europe au siècle dernier ne se sont-elles pas très précisément construites, **pendant au moins deux cents ans**, dans le creuset de cette «économie de rez-de-chaussée» ? Le développement ne réside pas seulement dans une économie de subsistance pour se nourrir mais bien dans un “ vivre ensemble ” qui prend appui et nourrit tout à la fois un système local d'échanges sur des territoires à pertinence sociale. En d'autres termes, occuper un territoire ne consiste pas seulement à se loger et à se nourrir mais bien à **occuper un espace social** particulier pour des échanges, économiques et sociaux, au plan local, sur un territoire qui prend peu à peu sens à travers ces échanges et donc à **co-habiter** dans le cadre d'un premier développement qui instaure un marché intérieur :

L'essentiel est allé à l'aide globale ou macro-économique...Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance. Ce développement du pays profond, des “ pays ” et des quartiers, est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il restaure ou instaure un marché intérieur (Verschave et Boisgallais, 1994 : 138).

Certes, on pourrait en insistant trop sur l'existence de ce premier développement dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle retomber dans la même erreur que les défenseurs du modèle libéral de développement en prenant encore une fois la dynamique qui a caractérisé l'Europe comme référent de développement. Il ne s'agit pas ici d'adopter un nouveau schéma déterministe de développement. Mais, il ne faut pas non plus tomber dans le relativisme complet comme Rist le fait. Il faut plutôt prendre acte ici **de certaines conditions similaires** à celles du Nord rencontrées dans des stades antérieurs de leur histoire économique : 1) une intervention de l'État ; 2) des sociétés civiles fortes ; 3) des systèmes locaux d'échange ; 4) une présence de gouvernements locaux ; 5) un environnement favorable à l'entrepreneurship et tout particulièrement à la PME et à la consolidation du tissu économique local ; 6) des mouvements sociaux locaux qui animent des entreprises collectives et des organisations socioéconomiques.

## **6. La contribution des ONGD dans le développement des communautés locales et d'États sociaux**

Lorsqu'il est question de coopération au développement dans et avec les sociétés du Sud, quelques distinctions de base s'imposent : il y a d'abord l'aide internationale, mais aussi la coopération

internationale et la solidarité internationale. Ces trois types d'intervention ont des logiques spécifiques. La première a trait à l'aide humanitaire ou à l'aide d'urgence, la seconde au soutien financier, technique et professionnel de pays du Nord dans les pays du Sud (par exemple l'envoi de coopérants), la troisième aux projets conjoints Nord-Sud, Sud-Sud ou Sud-Nord de développement. Cette distinction n'est pas gratuite. Elle permet d'éclairer nos choix.

Dans le contexte actuel, plusieurs analystes considèrent que la tendance principale est à l'aide internationale d'urgence. La compassion induite par des projets d'aide internationale est éminemment utile sur le court terme. Mais son vice est d'être ponctuelle et surtout de n'obéir qu'à une logique philanthropique oubliant que les pays du Sud ne sont pas surtout portés par la malchance et le malheur (des catastrophes naturelles plus nombreuses qu'au Nord par exemple) mais par la domination et l'exclusion. En outre, la distribution de l'aide est souvent sélective, voire détournée (par la corruption de gouvernements nationaux par exemple) sans compter qu'elle s'inscrit rarement dans une logique à long terme, dans une logique de développement dont la ligne principale de force est l'auto-organisation des populations. La philanthropie, c'est le modèle à l'américaine tels CARE, Save the Children ou World Vision.

On observe par contre, que la coopération internationale est une tendance qui, sans être dominante, a une présence significative éminemment utile à moyen terme : 600 coopérants québécois/année travaillent dans les pays du Sud et, à leur retour au Québec, servent de passerelles entre organisations d'ici et organisations de pays du Sud. La limite de cette coopération demeure d'être cependant, parfois supplétive. Cependant, elle peut aussi s'inscrire dans une logique de développement lorsque des partenariats avec des ONGD locales sont bien ancrés et des interventions au retour planifiées en conséquence. Moins happées par l'urgence, ces ONGD peuvent avoir des effets structurants.

La solidarité internationale est une tendance plus récente. Elle est éducative (au Nord) et sociale (au Sud) mais elle est aussi économique et politique :

- 1) **socio-économique d'abord**, c'est-à-dire en travaillant à l'organisation économique et sociale des bidonvilles, en misant par exemple sur le commerce équitable et donc sur la mise sur pied de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud ; en structurant l'entraide pour la transformer en mutuelles, en caisses d'épargne et de crédit, en habitat populaire et coopératif autour d'espaces communs ; en faisant des prêts, plutôt que des subventions ou des dons, par l'intermédiaire d'organisations de microfinance et de microcrédit qui permettent de lancer de

petites entreprises ; en favorisant des jumelages d'écoles, de centres communautaires, de municipalités, de paroisses, de syndicats qui favorisent l'échange au plan professionnel, technique et culturel.

### **L'UPA Développement international**

Le mouvement syndical agricole a donné naissance à l'UPA Développement international (UPA DI) en 1993. Au cœur de son projet, le partage d'expertise entre communautés agricoles et la volonté d'une véritable solidarité entre paysans du Nord et paysans du Sud. Comment? En soutenant la ferme familiale comme modèle de développement durable, en appuyant des organisations paysannes démocratiques, en stimulant la création de systèmes collectifs de mise en marché de produits agricoles et artisanaux dans une perspective de démocratisation de l'économie de marché.

UPA DI est présent dans une douzaine de pays, principalement en Afrique francophone soit le Bénin et le Togo, le Cameroun et Madagascar, le Sénégal, le Burkina-Faso et le Mali mais aussi le Paraguay et le Guatemala en Amérique latine de même que le Vietnam en Asie. C'est ainsi, par exemple, qu'UPA DI a appuyé à partir de 1995 deux organisations paysannes maliennes pour la mise en œuvre d'un projet de commercialisation collective des céréales lequel, aujourd'hui, réussit à regrouper 2600 producteurs répartis dans 89 villages.

UPA DI privilégie l'approche par filière (céréales, fruits, production horticole..) en stimulant la mise sur pied de tables de concertation, des activités de formation sur place mais aussi des stages au Québec, puis l'organisation collective de la gestion de l'offre, c'est-à-dire le regroupement de la production individuelle et le développement de pratiques commerciales qui valorisent la sécurité et la qualité des produits en échange d'un juste prix pour leurs produits. Partenaires canadiens et québécois de soutien à ces projets : l'ACDI et Développement international Desjardins mais aussi, par exemple, OXFAM-Québec. Durée des projets : généralement cinq ans. Montants engagés : quelques petits projets de l'ordre de \$100,000 à \$250,000 mais, plus souvent, des projets de l'ordre de 2 à 6 millions de dollars.

UPA DI est bien conscient que la multiplication de ses projets ici et là ne suffit pas. Aussi, travaille-t-elle à saisir toutes les opportunités susceptibles de faire évoluer les politiques de développement et de partage de la richesse, d'où son engagement à l'intérieur de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) car, de dire son directeur, «des manifestations telles que nous en avons vu à Seattle témoignent d'un malaise profond, mais ne suffisent pas à elles seules à faire évoluer les politiques de développement.». Il a contribué récemment à mettre sur pied un mouvement pour l'agriculture équitable, le mouvement MAÉ-MAÉ.

Pour en savoir plus, le site Internet d'UPA-DI : <http://www.upadi-agri.org/>

- 2) **politique ensuite**, c'est-à-dire en organisant des contre-pouvoirs qui permettent par exemple de torpiller un sommet comme celui de l'OMC à Seattle (1999) ou d'influencer fortement un sommet comme celui de Rio en 1992 sur l'environnement (8 000 ONG présentes) ou celui sur la condition des femmes dans le monde à Pékin (1996) ou celui de Genève en 1998, point de convergence d'une marche mondiale contre l'exploitation des enfants. C'est le modèle nord-américain du Global Trade Watch, observatoire créé par Public Citizen, l'organisation de Ralph Nader, le défenseur des

consommateurs américains qui favorise le « fair trade » ou commerce équitable et dénonce le « free trade ». C'est également le modèle européen de Greenpeace qui développe une technologie alternative de réfrigération en Allemagne (le Frigovert) ou celui d'Équiterre au Québec.

### **Équiterre, une OCI québécoise engagée dans le commerce équitable**

Équiterre est une organisation à but non lucratif qui vise la promotion de choix écologiques et socialement équitables par l'action, l'éducation et la recherche dans une perspective intégrant la justice sociale, la solidarité et la défense de l'environnement. Cette organisation anime et participe à différentes activités au Québec et dans les pays du Sud qui visent à développer des habitudes de vie plus écologiques au sein de la population ainsi que le développement durable, tant dans les communautés québécoises que dans celles des pays du Sud avec lesquelles elle est en réseau.

Le commerce équitable, notamment le café, est le moyen de prédilection d'Équiterre. Il permet de soutenir directement le développement durable des communautés qui s'organisent pour améliorer leur situation. Les produits qui portent la certification équitable Transfair sont payés un juste prix à des coopératives. Cela permet à ces coopératives de développer leurs propres projets communautaires en santé, en éducation et en protection de l'environnement. Parmi les coopératives soutenues, on compte des entreprises collectives du Mexique, de la Tanzanie et du Nicaragua. C'est ainsi, par exemple, que la coopérative de production de café *Union des communautés autochtones de la région de l'Istmo* à Oaxaca au Mexique a été créée en 1983. Cette organisation implique 2 076 familles, lesquelles cultivent chacune en moyenne de 2 à 5 hectares de café et de 10 à 12 hectares pour l'agriculture de subsistance. Ensemble, ces familles ont pu mettre sur pied une école d'agriculture biologique, un centre de médecine naturelle, un système de transport collectif, des magasins alimentaires, une quincaillerie, des moulins pour le maïs, l'amélioration des habitations et un système de prêts.

Référence : Héloïse Nez (2006), *Coopération Nord/Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Équiterre (1993-2005)*, Cahier de la CRDC, UQO, Gatineau, 49 pages.

Site Internet d'Équiterre : <http://www.equiterre.org/>

## **7. Les démarches partenariales autour d'enjeux de développement des communautés**

En premier lieu, l'expérience suggère non seulement de soutenir le premier développement dans les pays du Sud par la mise sur pied d'associations, de plans de crédit, d'entreprises coopératives et communautaires, mais d'encourager **les partenariats Nord-Sud et les partenariats «Associations, ONG et gouvernements locaux (et PME lorsque c'est possible) » dans la relance d'ensemble des communautés**, notamment par la mise en place de structures d'accompagnement du développement qui permettent la multiactivité et des bases arrières pour les entreprises émergentes.

Ces démarches partenariales n'avaient pas cours il y a une décennie ou deux, d'une part parce que la coopération au développement était principalement l'œuvre des États nationaux ou, alternativement, l'œuvre d'ONG branchées quasi exclusivement sur la société civile, c'est-à-dire sur des mouvements (associatif, syndical, de quartier...) et sur des objectifs sociaux sous-tendus par l'idée que les initiatives

économiques ne peuvent provenir que des détenteurs de capitaux privés. Verschave et Boisgallais (1994) parlent avec raison de **nouveaux acteurs de la coopération internationale** : des entreprises et des organisations professionnelles, des collectivités locales (municipalités) et des associations de solidarité internationale. Ce qui permet de mener des opérations variées qu'aucune des composantes mentionnées ne peut à elle seule réaliser. Une pluralité d'acteurs - les services techniques de villes, des artisans et des agriculteurs, des industriels, les métiers de la santé, des services sociaux et de l'éducation, etc., - permet de fournir un soutien polyvalent aux initiatives de développement local, autant dans ses dimensions **économiques** (aide à la création d'entreprises et partenariats industriels) que **sociales** (développement de services de proximité en matière de santé, d'éducation, de logement, de sécurité alimentaire, etc.).

Le mandat principal que ces ONGD se donnent est de soutenir des organisations sociales et économiques populaires dans des pays du Sud. Elles le font dans plus d'une centaine de pays en utilisant différentes stratégies d'intervention :

- 1) Stages d'échange et de solidarité dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture ou de l'environnement, surtout avec des jeunes.
- 2) Envoi de coopérants sur des projets de deux à trois ans.
- 3) Éducation du public et campagnes de solidarité sur des objectifs ciblés comme l'exploitation des enfants par des entreprises multinationales (NIKE et Lévi Strauss par exemple) ou l'annulation de la dette des pays du tiers-monde.
- 4) Jumelages favorisant des échanges techniques et/ou culturels entre écoles, organisations coopératives et communautaires, municipalités, etc.
- 5) Soutien financier à des projets de développement.

#### **La Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) et le développement de coopératives en Afrique et en Amérique latine**

C'est en 1985 que l'organisation SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international) a été mis sur pied. Elle est née d'un regroupement d'entreprises collectives (mutualistes et coopératives) qui souhaitait partager leurs expériences et leurs expertises avec des partenaires du Sud. Parmi les membres de SOCODEVI on retrouve Agropur et Nutrinor (agro-alimentation), la fédération des coopératives forestières du Québec (foresterie), Groupe Promutuel, Union-Vie et la SSQ (assurances et services financiers) de même que la fédération des coopératives funéraires (services funéraires). SOCODEVI intervient dans une douzaine de pays d'Afrique et d'Amérique Latine soit au Bénin, en Bolivie, en Côte d'Ivoire, au Salvador, en Équateur, au Guatemala, à Haïti, au Nicaragua, au Pérou, au Sénégal et au Togo. SOCODEVI peut être considéré comme l'antenne internationale du Conseil de la coopération (CCQ) en matière de solidarité Nord/Sud.

La mission principale de cette organisation est de soutenir le mouvement coopératif au Sud dans différents secteurs de l'économie, notamment dans l'agro-alimentaire et la foresterie. Il soutient également des coopératives de travail ou de services ainsi que des entreprises d'artisanat.



Ses diverses activités ont pour objectif de consolider les entreprises partenaires du Sud afin de les rendre autonomes. Une fois cet objectif atteint, elles sont mises en relation avec des coopératives du Nord. Il s'établit même parfois des partenariats commerciaux entre les différents acteurs du Nord et du Sud. SOCODEVI cherche à améliorer les conditions de vie des populations, particulièrement celles des femmes. Le type de développement prôné par SOCODEVI inclut la protection de l'environnement et la gestion intégrée des forêts, considérant que le développement durable est impossible autrement.

Dans ses 15 premières années d'existence, SOCODEVI a soutenu 281 projets de développement, a travaillé avec 283 partenaires (dont 238 sont des mutuelles ou des organisations coopératives et associatives), et dispose aujourd'hui d'une banque de 200 personnes ayant des expertises diverses au sein de ses institutions membres. À titre d'exemple, SOCODEVI est partenaire de la Confédération nationale des coopératives du Guatemala (CONFECOOP) qui regroupe et représente le mouvement coopératif guatémaltèque. Malgré l'instabilité politique du pays, la CONFECOOP a réussi à faire reconnaître son rôle et l'importance économique de ses initiatives par le gouvernement, en plus d'améliorer grandement les conditions de vie des membres des coopératives et de leurs familles.

SOCODEVI dispose aujourd'hui d'un budget annuel de plus ou moins \$10 millions. Il finance ses activités à partir de subventions qui lui viennent de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), de l'Agence française de développement, de l'Alliance coopérative internationale des Amériques, de Mutual Insurance Societies, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque Africaine de développement et du ministère des Relations Internationales du Québec (MRI). La contribution financière des organisations membres et la contribution en temps de ces dernières représente, sur \$10 millions, un montant appréciable de près d'un million.

Pour en savoir plus, voir le site Internet de SOCODEVI : <http://www.socodevi.org/>

Bref, si on assiste à la renaissance du caritatif, il se fait par contre à des degrés divers, de la coopération internationale et de la solidarité internationale. Mais dans la conjoncture actuelle, il y a proportionnellement trop d'investissement dans l'aide internationale (humanitaire), trop peu de coopération décentralisée et pas assez de solidarité internationale. Des ONGD tentent cependant d'inverser la donne en misant sur la solidarité internationale et la coopération décentralisée. De cette inversion ont surgi un certain nombre de pratiques innovatrices de développement local et d'économie solidaire, initiées ou soutenues par des organisations québécoises qui se sont investies dans la coopération au développement, de manière à favoriser l'auto-organisation, de façon certaine à l'échelle microsociale, mais aussi à une échelle plus large<sup>14</sup>.

## **8. La contribution québécoise : des initiatives québécoises de coopération Nord-Sud**

Le Québec est sans contredit engagé dans la dynamique que nous venons de présenter. Par exemple,

---

<sup>14</sup> Voir à cet effet les études de cas de la CRDC sur Plan Nagua (à Québec) par Boulianne et Favreau (2000), sur Développement et Paix par Favreau et Van Kemenade (2000), sur Équiterre par Nez (2006) et sur Carrefour Tiers-Monde par Billaud (2006).

l'Union des producteurs agricoles (UPA) est particulièrement actif dans le soutien de projets de commercialisation collective des produits agricoles et artisanaux dans une douzaine de pays d'Amérique latine et d'Afrique ; la CSN et la FTQ font de la formation associative et syndicale dans de nombreux pays francophones du Sud ; le Mouvement Desjardins travaille à l'émergence de caisses populaires dans de nombreux pays du Sud et la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses (Québec) soutient des projets de reprise d'entreprises en Amérique latine ; le Fonds de solidarité de la FTQ a soutenu le démarrage d'un fonds de travailleurs au Sénégal tandis qu'une cinquantaine d'organisations de coopération internationale (OCI) québécoises travaillent, bon an mal an avec l'apport de centaines de coopérants, sur place et ici, à soutenir des projets locaux de développement. La liste est longue et loin d'être exhaustive.

## 9. Les initiatives locales des communautés s'internationalisent

Il y a mieux : nous assistons maintenant à une remontée du local, du premier développement, à sa transformation mais aussi à son **internationalisation**. Plusieurs rencontres internationales ont donné la mesure de l'élan nouveau que prend ce travail de développement des communautés, travail qui cherche à augmenter son impact en modifiant ses échelles d'intervention. C'est le cas de la démarche initiée par des Péruviens en 1997, relayés par des Québécois en 2001 et par les Sénégalais en 2005, ce qui a donné naissance au Regroupement intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS)<sup>15</sup> et, de façon plus importante encore, à celle du Forum social mondial (FSM).

Dans ces espaces de débat, par-delà les déclarations officielles, deux perspectives généralement se croisent :

- 1) celle d'organisations de la société civile qui savent que des milliers de petits projets ici et là ne constitueront jamais à eux seuls un développement durable et structurant à une certaine échelle (nationale notamment). Aujourd'hui, ces organisations recherchent **les conditions pour que les innovations locales dont elles sont les porteuses puissent se diffuser**, ce qui implique de revoir leurs rapports aux institutions, à l'État et à l'entreprise.
- 2) celle d'États et d'organisations internationales qui découvrent la «**loi de la proximité**» pour rejoindre des populations en difficulté, c'est-à-dire une démarche partenariale avec des organisations de la société civile pour travailler avec des populations locales de façon structurante

---

<sup>15</sup> Pour en savoir plus, voir le cahier spécial du journal RÉSEAUX, de septembre 2005, «L'économie sociale et solidaire du Québec à l'heure de Dakar 2005». Cahier coordonné par la CRDC en collaboration avec le GESQ. Disponible sur le site de la CRDC : [www.uqo.ca/ries2001](http://www.uqo.ca/ries2001)

et encourager un processus participatif de celles-ci qui s'inscrive dans la durée.

Avec ces réseaux internationaux, il existe désormais une perspective de travail et de nouveaux dispositifs permettant **de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et de savoir changer d'échelle d'action** en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro pour peser sur les politiques globales.

## Bibliographie

- BAIROCH, P. (1997), *Victoires et déboires III (histoire économique et sociale du monde du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)*, Paris, Gallimard.
- BARATIER, J. (2005), *L'entreprise contre la pauvreté*, Éd. Autrement, Paris.
- BARTOLI, H. (1999), *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, UNESCO/Économica, Paris.
- BILLAUD, A. (2006), *Coopération Nord-Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Carrefour Tiers-Monde (1969-2004)*, CRDC, UQO, série Pratiques économiques et sociales no. 29, Gatineau.
- BOULIANNE, M. et L. FAVREAU (2000), *Coopération Nord-Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Plan Nagua, 1969-2000*, CRDC, UQO, série Pratiques économiques et sociales no. 15, Gatineau.
- BRAUDEL, F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Champs/Flammarion, Paris.
- CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.
- DEMOUSTIER, D. (2001), *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*. Syros/Alternatives, Paris
- DEVELTERE, P. (1998), *Économie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- DUPERRÉ, M.-E. (2006), *L'économie populaire solidaire, outil de reconstruction de la paix*. Mémoire de maîtrise en développement régional, UQO, Gatineau (publié à la CRDC).
- DUVAL, G. (2003), *Le libéralisme n'a pas d'avenir*. La Découverte/Alternatives économiques, Paris.
- FALL, A. S. et M. DIOUF (2000), " La société civile en Afrique de l'Ouest : configurations et défis ", *Revue Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.
- FALL A.S., FAVREAU, L. et G. LAROSE (2004), *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?* Presses de l'Université du Québec (Québec) et Karthala (France).
- FAVREAU, L. et A.S. FALL (2005), «L'État social dans une perspective Nord-Sud : essai d'analyse politique». Cahier du Réseau «Création de richesse en contexte de précarité» (CRCP). Colloque international de Dakar, 17 et 18 novembre 2005, Dakar. Disponible à la CRDC.
- FAVREAU, L. et S. VAN KEMENADE (2000), *Coopération Nord-Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Développement et Paix 1966-1999*, CRDC, UQO, Série Pratiques économiques et sociales no. 16, Gatineau.

FAVREAU, L., LAROSE, G. et A. SALAM FALL (2004), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, Karthala (France) et Presses de l'Université du Québec (Québec).

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1999), « Développement communautaire et économie solidaire : l'expérience péruvienne de Villa el Salvador », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA), numéro 271, Paris, pp.83-93.

GÉNÉREUX, J. (1999), *Introduction à la politique économique*, Seuil, Paris.

HALL, P. et D. SOSKICE (2001), *Varieties of Capitalism : The institutional foundations of comparative advantage*. Oxford University Press.

ILO (1998), *Social Exclusion, an ILO perspective*, Research Series, No.111, ILO Geneva.

LAUTIER, B. (1994), *L'économie informelle dans le tiers monde*. Paris, La Découverte.

LEBRET, L.-J. (1961), *Dynamique concrète du développement*, Éd. Ouvrières, Paris.

LIPIETZ, A. (1989), *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXIe siècle*, Éditions La Découverte, Paris.

NDIAYE, S. (2005), *Économie populaire et développement local en contexte de précarité : l'entrepreneuriat communautaire au Sénégal*. Thèse de doctorat en sociologie, UQAM, Montréal. Disponible à la CRDC (UQO) et au CRISES (UQAM).

NEZ, H. (2006), *Coopération Nord/Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Équiterre (1993-2005)*, Cahier de la CRDC, UQO, série Pratiques économiques et sociales no. 28, Gatineau.

OCDE (1996), *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, Paris.

PERROUX, F. (1981), *Pour une nouvelle philosophie du développement*, Aubier/UNESCO, Paris.

PNUD (2003), « Les Objectifs du Millénaire pour le développement. Un pacte entre les Pays pour vaincre la pauvreté » dans *Rapport mondial sur le développement humain*, Économica, Paris.

RIST, G. (1996), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Presses de sciences politiques, Paris.

SACHS, I. (1997), *L'écodéveloppement, stratégies pour le XXIe siècle*, Syros, Paris.

SANOOGO, Y. (2004), « Développement local et économie sociale au Mali » dans Fall, Favreau et Larose, *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?* Presses de l'Université du Québec, Québec et Karthala, France, p. 227 à 244.

SERVET, M. (2005), « Pauvreté et lutte contre les inégalités : un regard sur les politiques nationales et les organisations internationales ». Conférence d'ouverture du Colloque étudiant du CRISES, dans Comeau, Y. *Les innovations sociales : émergence, processus de construction et diffusion*, Cahier du CRISES, Université Laval.

VERSHAVE, F.-X. et A.-S. BOISGALLAIS (1994), *L'aide publique au développement*, Syros, Paris.